

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2010

OBJET

de la Délibération

**RUE STANISLAS
LE COMPAGNON –
VENTE A
BRETAGNE SUD
HABITAT DE DEUX
PAVILLONS
MITOYENS**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mai 2010

Date d'affichage : 20 mai 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND
Mme LE DOARE à Mme GREZE
Mme GUEGAN à M. PERESSE

RUE STANISLAS LE COMPAGNON – VENTE A BRETAGNE SUD HABITAT DE DEUX PAVILLONS MITOYENS

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

La Ville de PONTIVY est propriétaire de deux pavillons mitoyens, anciens logements de fonction des instituteurs de l'école Paul Langevin, situés 12 et 14 rue Stanislas Le Compagnon.

Ces logements n'étant plus occupés, des bailleurs sociaux ont été consultés dans le cadre d'une opération d'acquisition-amélioration de logements sociaux.

France Domaine a estimé le prix de ces deux logements à 235 000 €.

Bretagne Sud Habitat a présenté l'étude de faisabilité la plus intéressante. Cette étude propose la réalisation de deux logements T4 avec un financement PLAI, des travaux de réhabilitation pour un montant total de 61 000 € HT, et un prix d'achat de 153 000 €.

Nous vous proposons :

- D'approuver la vente à Bretagne Sud Habitat de deux pavillons mitoyens rue Stanislas Le Compagnon moyennant le prix de 153 000 € net vendeur,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte et toutes les pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mai 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**